

PAR COURRIEL ET POSTE

Le 19 février 2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec, H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de l'entente visant la suspension
des contrats en base et cyclable intervenue entre Hydro-Québec
Distribution et Hydro-Québec Production
Dossier Régie : R-3624-2007
Notre dossier : R000239 YF

Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre du 14 février 2007 dans le dossier décrit en rubrique.

Dans cette lettre, la Régie demande au Distributeur de produire sa réplique aux commentaires des intéressés le 19 février 2007.

Malgré nos efforts, nous ne serons pas en mesure de produire notre réplique ce jour. Le tout vous sera cependant transmis dès demain le 20 février 2007. Nous nous excusons pour ce contretemps.

Veillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm

cc : Intéressés (par courriel seulement)